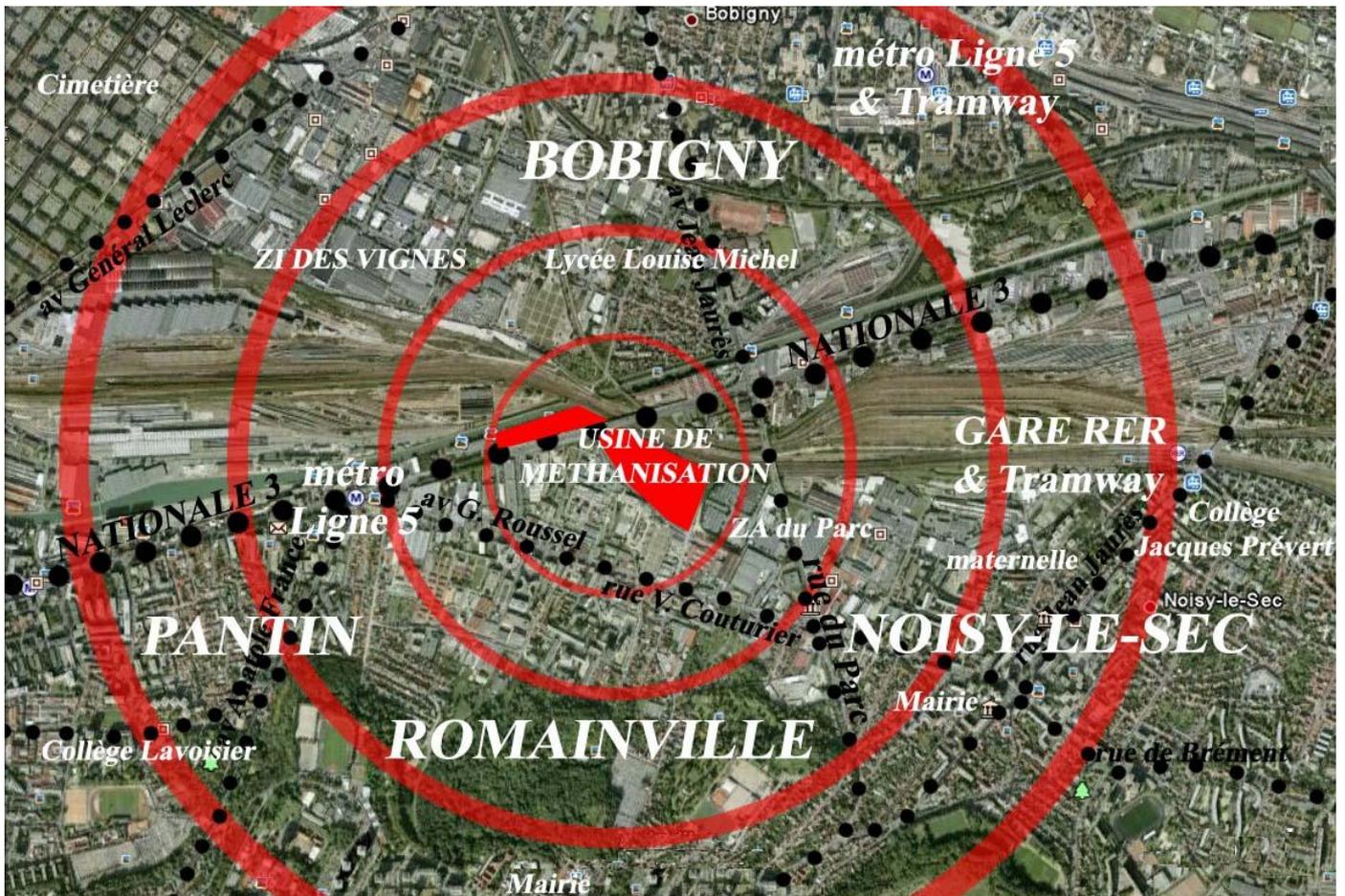


NOTRE TISSU URBAIN : LES RISQUES



LES RISQUES POUR NOUS :

- **DÉCÈS** de plusieurs salariés sur un site de méthanisation en Allemagne (Hydrogène Sulfuré),
- **PROLIFÉRATION DE MOUCHES ET DE VERMINES** (rats),
- **GRAVES PROBLÈMES DE SANTÉ** : salariés de l'usine de Montpellier en grève,
- **RISQUES D'EXPLOSIONS** : Peur constante des riverains (gaz extrêmement explosif),
- **ODEURS DE PUTREFACTION** suffocantes à plusieurs kilomètres de l'usine,
- **MATIÈRES NÉFASTES** répandues par la torchère dans l'air que nous respirons,
- **RISQUE D'INCENDIE** (incendie récent de l'usine de méthanisation de Montpellier),

Quid de la prolifération de bactéries nocives pour notre santé ?

Plusieurs milliers d'habitants sont concernés par ce projet, **les écoles, les commerçants et des centaines d'entreprises et des milliers d'emplois** à la clé :

- les populations, les entreprises et les commerçants du **bas Romainville** jusqu'à l'Hôtel de Ville,
- le quartier de **Pantin** autour du Métro Bobigny-Pantin Raymond Queneau, jusqu'au collège Lavoisier,
- **Bobigny**, en partant du canal, les quartiers d'habitation de part et d'autres de la rue Jean Jaurès, La Folie, le Lycée Louise Michel, la Zone Industrielle des Vignes, jusqu'au Métro Pablo Picasso, l'Hôtel de Ville et le Centre Commercial,
- les quartiers ouest de **Noisy-le-Sec**, la ZAC du Parc, le centre ville, au-delà des quartiers de la gare RER, de la rue Jean Jaurès et de l'Hôtel de ville.

**A NOTER LES VENTS DOMINANTS D'OUEST
QUI POSITIONNENT NOISY-LE-SEC ET BOBIGNY
SOUS L'EXPOSITION LA PLUS FRÉQUENTE**

La maîtrise actuelle du procédé du TMB avec Méthanisation est loin d'être au point, ce qui ne saurait être un tort si elle était développée à des distances convenables du tissu urbain.

**Le SYCTOM expérimente à nos risques et périls,
la création de l'usine de TMB avec méthanisation
la plus risquée au monde en terme d'implantation urbaine**

On nous prend pour des cobayes !

Les **risques d'explosions**, les conséquences d'un **incendie**, les **nuisances sanitaires** et les **odeurs insupportables**, vont faire fuir les habitants, les commerces et les entreprises sur un rayon **d'au moins 1km**.

Nos centres villes, les **mairies** et les **écoles** sont dans ce rayon de danger . Les hôtels de Ville de Noisy-le-Sec et de Bobigny, la station de Métro Raymond Queneau ne sont qu'à 1 km !

Les habitants vivant en location **s'en iront** ailleurs chercher la sécurité à laquelle ils ont droit et un **air respirable**, les autres, propriétaires de leurs logements, **n'auront plus que leurs yeux pour pleurer** sur la **dévaluation catastrophique de leurs biens**. Que va devenir cet espace urbain ainsi disqualifié ? Quid du départ des entreprises et des **milliers d'emplois** perdus sur ce territoire en guise de perspective d'avenir ?

Les retours d'expérience des usines TMB indiquent que les **odeurs insupportables** impactent les populations de façon significative jusqu'à **plus de 2 km de distance**.

Les conséquences sur la population d'une **explosion** ou d'un **incendie** de l'usine, à l'instar de l'usine Amétyst de Montpellier en septembre 2010, ont également été balayés d'un revers de main. A cela s'ajoute la **dangerosité du gaz** produit lors de la **fermentation**, responsable de la **mort d'employés** d'une usine de méthanisation en Allemagne et de **problèmes de santé** des salariés de Montpellier.

A ces risques **GRAVISSIMES**, les odeurs insupportables et permanentes, s'ajoutent les **invasions de mouches et de vermines (rats)**, ajoutant à l'insécurité, l'**insalubrité**.

POURQUOI N'AVONS-NOUS PAS ETE INFORMÉS ?

Suite à ces retours d'expérience sur l'**inadaptation** de l'implantation d'une usine de TMB avec méthanisation **en milieu urbain**, des études effectuées au plus haut niveau ont clairement recadré le paramètre **INCONTOURNABLE D'UNE DISTANCE DE PRÉCAUTION D'AU MOINS UN KILOMETRE** avec les habitations et les zones d'activité.

Un rapport d'information du Sénat présenté par **M. Daniel SOULAGE le 22 juin 2010** reprend en partie les données fournies par l'ADEME sur le fonctionnement de la méthanisation et ses intérêts, mais rappelle en fin de rapport les conséquences d'une implantation urbaine (page 16/22) :

*« On relèvera que la situation à Montpellier est rendue particulièrement difficile par la **proximité des habitations** : le site d'implantation était en effet marqué par la présence de 63 habitants en 2006, d'une école maternelle dans un rayon de 300 mètres et d'environ 800 habitants à une distance de moins d'un kilomètre. Les premières habitations étaient situées entre 70 et 150 mètres. ».* (page 19/22) : *« Enfin, s'agissant de la **conception**, le choix du **lieu** est particulièrement important du fait des nuisances susceptibles d'être générées, sauf à augmenter les exigences dans le cahier des charges, avec des répercussions importantes sur le coût. En outre, le **montage contractuel** entre collectivité, constructeur et exploitant doit définir précisément les objectifs et les responsabilités de chacun. »*

Nous sommes très largement au-delà des « 800 habitants à une distance de moins d'un kilomètre » sur Romainville/Noisy-le-Sec/Bobigny/Pantin, peut être dix fois plus ? Le choix du lieu est dans ce cadre extrême, dans le mauvais sens du terme.

Concernant le « **montage contractuel** entre collectivité, constructeur et exploitant », il a commencé par le **refus de la mairie de Romainville de valider le permis de construire**, un projet initial d'usine semi enterrée ayant finalement fait place à une usine en plein air, quid de son confinement ?

Nos voisins européens à l'instar de la Suisse, l'Espagne ou l'Allemagne, **ont pris soin de choisir des zones à faible densité urbaine pour implanter leurs usines**. A l'exception de Montpellier, les autres projets réalisés en France se sont construits loin des centres urbains.

Et **même à Montpellier**, dont l'usine est PLUS PETITE que ce qui est prévu CHEZ NOUS, une simple vision du site sur Google Earth permet de constater la faible densité urbaine qui l'entoure.

C'est pour dire la bombe à retardement qui se prépare sur nos 4 communes !

**LES RISQUES GRAVES SONT DONC BIEN CONNUS
ET LES DÉCIDEURS DE CE PROJETS SONT PASSÉS OUTRE !**

QU'EST-CE QUI NOUS ATTEND ?

Nous devons partir d'ici si ce projet n'est pas définitivement annulé.

Si nous sommes **convaincus** qu'il est indispensable d'**innover sur le cycle de nos systèmes de production, de consommation et de traitement de nos déchets ménagers et industriels**, il n'est pas concevable d'accepter l'installation d'une **usine expérimentale à l'échelle industrielle** en **milieu urbain dense**, pour des raisons d'**opportunité foncière**, qui aura irrémédiablement un effet **destructeur sur le tissu social et économique** qui l'entoure.

Il suffit de regarder les extraits vidéos des journaux télévisés nationaux et régionaux effectués sur l'usine de méthanisation de Montpellier pour constater la **débâcle de ce procédé** lorsqu'il est implanté **trop près des habitations et des zones d'activité**.

Les riverains d'Amétyst **fuient les lieux** en se faisant racheter, s'ils le peuvent, leurs biens par les pouvoirs publics, et **les élus locaux, les présidents d'agglomération, et le préfet se renvoient la responsabilité des fautes**, incapables de stopper le problème malgré des dépenses supplémentaires inefficaces d' « *amélioration* » du système, qui se chiffrent en **dizaines de millions d'euros**.

Les présentations faites par le **SYCTOM** ne sont **pas honnêtes** car elles exposent des procédés de fonctionnement parfaits et totalement théoriques, occultant consciemment les **risques graves et les nuisances** constatées sur les **usines existantes**.

**Encore une fois, la Seine Saint Denis est sacrifiée,
des dizaines de milliers d'habitants,
des milliers d'emplois sont en périls**

Les responsables du projet font bien peu de cas de nos droits les plus élémentaires à la **garantie d'un environnement sain, protégé par la Charte environnementale annexée à la Constitution française, et par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales**.

L'expérience montre qu'une fois l'usine construite, il est quasiment impossible de l'arrêter, même si les risques sécuritaires et sanitaires sont largement au delà des seuils de tolérances et que les nuisances font fuir les riverains.

Les enjeux financiers et politiques sont trop importants
et il est trop tard pour tout stopper !

La réhabilitation urbaine autour du canal s'avère un vrai succès sur Pantin.

Elle ne pourra s'étendre sur cette zone dès lors condamnée.

Les magnifiques projets de requalification urbaine sont rayés de la carte.

Il est encore temps de nous battre pour faire comprendre aux pouvoirs publics que nous refusons ce cursus infernal.